



FNADAC

AG DU 18 MAI 2017 – COMPTE-RENDU

14h00 – 17h30

68, rue de la Folie Méricourt - 75011 Paris.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du CR de l'AG du 17 mars 2016
- Point sur la composition du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale
- Rapport moral et Bilan des activités de l'année 2016
- Bilan financier 2016
- Bilan provisoire des Assises 2017 – pré-bilan moral et financier
- Réflexion sur la capitalisation / valorisation des Assises
- Présentation du Budget prévisionnel 2017
- Projet d'activité 2017 : Discussion sur les orientations générales et actions pour la fin 2017
- Questions diverses

Convocation adressée par mail le 12 avril 2017 aux 5 représentants de chacune des associations constitutives de la FNADAC désignés pour 3 ans lors de l'Assemblée Générale qui a eue lieu le 8 janvier 2015. Avec cette convocation, a été envoyé un pouvoir.

Chaque association a indiqué les modifications éventuelles de ses représentants.

Selon les statuts, les délibérations sont prises à la majorité des délégués présents ou représentés. Le quorum doit être constitué du tiers des délégués.

Présents et pouvoirs :

ANDACRE

- Nicolas CARDOU
- Pouvoir de Jack MAIGNAN à Nicolas CARDOU

CULTURE ET DÉPARTEMENT

- Francis GÉLIN
- François POUTHIER
- Vincent BOURGUES
- Pouvoir de Sandrine KERLIDOU à Francis GÉLIN

ADAC GVAF

- Bruno LONCHAMPT
- Pouvoir de Catherine DUPRAZ à Bruno LONCHAMPT
- Pouvoir de Walter WALBROU à Bruno LONCHAMPT

ASDAC Île-de-France

- Laurence DUPOUY-VEYRIER
- Claude LECHAT
- Pouvoir de David JANELA à Laurence DUPOUY-VEYRIER
- Pouvoir d'Isabelle BARIKOSKY-LUCAS à Laurence DUPOUY-VEYRIER
- Pouvoir de Valentine ROY à Laurence DUPOUY-VEYRIER

CRAC Île-de-France

- Marina CAVAILLÈS
- François BENOÎT
- Pouvoir de Louis PÉRETTI à Marina CAVAILLÈS
- Pouvoir de Franck-Olivier REVILLET à Marina CAVAILLÈS
- Pouvoir de Peter BARNOUW à François BENOÎT

DACDOC

- David PONCET
- Sylvie MOLLEREAU
- Pouvoir d'Arnaud HAMELIN à David PONCET
- Pouvoir d'Isabelle LOUIS-DINEY à David PONCET
- Pouvoir de Patrice BOULESTIN à Sylvie MOLLEREAU

ADDACARA

- Isabelle PIOT
- Sophie LATAPIE
- Pouvoir d'Amélie BOULANGER à Isabelle PIOT
- Pouvoir d'Hélène MILLIEX à Sophie LATAPIE

PACADAC

- Anne Flore de VALENCE
- Christine PICQUART
- Pouvoir de Christophe LESPILETTE à Anne Flore de VALENCE
- Pouvoir de Vincent CORBIER à Anne Flore de VALENCE
- Pouvoir d'Alexandre GIRARDIN à Anne Flore de VALENCE

ADAC BFC

- Frédéric LAFOND
- Pouvoir d'Eddy GAILLOT à Frédéric LAFOND

Présence de Coralie PELLETIER, chargée de mission de la FNADAC.

Ouverture de l'Assemblée Générale

Validation du Compte-rendu de l'AG du 17 mars 2016

Validation à l'unanimité

Vie associative de la FNADAC

Les représentants des associations à l'AG et au CA

Conformément aux statuts, on enregistre les évolutions transmises par les différentes associations constitutives de la FNADAC des représentants à l'AG et au CA.

Lecture est faite des représentants par associations, au 18 mai 2017.

Cf. [Tableau ci-après](#)

Membres de l'Assemblée Générale de la FNADAC -				MAJ 18 mai 2017
Associations de Dac	Nom	qualité	Collectivité	Mail
ANDACRE	Thierry Le Nedic	Titulaire CA	Conseil Régional Bretagne	thierry.lenedic@bretagne.bzh
ANDACRE	Jack Maignan	Titulaire CA	Andacre	Maignan.jack@orange.fr
ANDACRE	Nicolas Cardou	Suppléant CA	Andacre	nicolas.cardou@arcadi.fr
ANDACRE	Emmanuelle Thuong Hime	Députée AG	Nouvelle Aquitaine	emmanuelle.thuong-hime@aquitaine.fr
ANDACRE	Isabelle Labiche	Députée AG	Normandie	isabelle.LABICHE@normandie.fr
Culture et Départements	Francis Gélén	Titulaire CA	Agence culturelle d'Alsace	francis.gelin@culture-alsace.org
Culture et Départements	François Pouthier	Titulaire CA	IDDAC Gironde	pouthier.francois@wanadoo.fr
Culture et Départements	Vincent Bourgues	Suppléant CA	Mission Départementale de la culture de l'Aveyron	v.bourgues@aveyron-culture.com
Culture et Départements	Sandrine Kerlidou	Députée AG	Ille et Vilaine	sandrine.kerlidou@ille-et-vilaine.fr
Culture et Départements	Odile Petermann	Députée AG	Isère	odile.petermann@isere.fr
ASDAC IDF	Laurence Dupouy-Veyrier	Titulaire CA	Nanterre	laurence.dupouy-veyrier@mairie-nanterre.fr
ASDAC IDF	Claude Lechat	Titulaire CA	La Courneuve	claudelchat75@yahoo.fr
ASDAC IDF	David Janéla	Suppléant CA	Garges-lès-Gonesse	janelad@villedegarges.com
ASDAC IDF	Isabelle Barikosky-Lucas	Députée AG	Créteil	isabelle.barikosky-lucas@ville-creteil.fr
ASDAC IDF	Valentine Roy	Députée AG	Plaine-Commune	valentine.roy@plainecommune.com
CRAC IDF	Louis Peretti	Titulaire CA	Neuilly-sur-Seine	louis.peretti@ville-neuillysurseine.fr
CRAC IDF	Marina Cavailles	Titulaire CA	Colombes	mcavailles@mairie-colombes.fr
CRAC IDF	François Benoit	Suppléant CA	Montrouge	f.benoit@ville-montrouge.fr
CRAC IDF	Franck-Olivier Revillet	Député AG	Choisy le Roi	franck-olivier.revillet@choisyleroi.fr
CRAC IDF	Peter Barnouw	Député AG	Châtenay Malabry	pbarnouw@chatenay-malabry.fr
DACDOC	Sylvie Mollereau	Titulaire CA	Ramonville	sylvie.mollereau@mairie-ramonville.fr
DACDOC	Arnaud Hamelin	Titulaire CA	Toulouse	arnaud.hamelin@mairie-toulouse.fr
DACDOC	David Poncet	Suppléant CA	Colomiers	david.poncet@mairie-colomiers.fr
DACDOC	Isabelle Louis-Diney	Députée AG	Blagnac	i.louis-diney@mairie-blagnac.fr
DACDOC	Patrice Boulestin	Député AG	Grand Narbonne	p.boulestin@legrandnarbonne.com
DAC DAQ	Philippe Sanchez	Titulaire CA		
DAC DAQ	Dominique Monnoyeur	Titulaire CA	Villeneuve-sur-Lot	d.monnoyeur@mairie-villeneuveurlot.fr
DAC DAQ		Suppléant CA		
DAC DAQ		Député AG		
DAC DAQ		Député AG		
ADDACARA	Isabelle Piot	Titulaire CA	Feyzin	i.piot@ville-feyzin.fr
ADDACARA		Titulaire CA		
ADDACARA	Sophie Latapie	Suppléante CA	Seyssins	sophie.latapie@mairie-seyssins.fr
ADDACARA	Amélie Boulanger	Députée AG	Oullins	aboulanger@ville-oullins.fr
ADDACARA	Hélène Millieux	Députée AG	Saint-Martin-d'Hères	helene.millieux@saintmartindheres.fr
ADAC BFC	Eddy Gaillot	Suppléant CA	Chenôve	eddy.gaillot@ville-chenove.fr
ADAC BFC	Frédéric Lafond	Titulaire CA	CG du Doubs	frederic.lafond@doubs.fr
ADAC BFC	Christian Taillandier	Suppléant CA	Talant	c.taillandier@talant.fr
ADAC BFC	Christophe Drouhin	Député AG		
ADAC BFC		Député AG		
PACA DAC	Christophe Lespillette	Titulaire CA	Arles	c.lespillette@ville-arlès.fr
PACA DAC	Anne-Flore de Valence	Titulaire CA	En disponibilité	af.devalence@gmail.com
PACA DAC	Vincent Corbier	Suppléant CA	Mouans-Sartoux	vcorbier@mouans-sartoux.net
PACA DAC	Christine Picquart	Députée AG	Saint-Raphaël	c.picquart@ville-saintraphael.fr
PACA DAC	Alexandre Girardin	Député AG	CD Hautes-Alpes	alexandre.girardin@hautes-alpes.fr
ADAC GVAF	Catherine Dupraz	Titulaire CA	Grand Paris Sud	c.dupraz@grandparissud.fr
ADAC GVAF	Bruno Lonchamp	Titulaire CA	Tours	b.lonchamp@ville-tours.fr
ADAC GVAF	Bernard Sevaux	Suppléant CA	Villeurbanne	bernard.sevaux@mairie-villeurbanne.fr
ADAC GVAF	Walter Walbrou	Député AG	Le Havre	walter.walbrou@ville-lehavre.fr
ADAC GVAF	Michel Rotterdam	Député AG	Grand Lyon	mrotterdam@grandlyon.com

Rapport moral et d'activités

Le président, Frédéric Lafond, souligne le moment privilégié de dialogue et d'échange que représente l'Assemblée Générale.

Le président remercie les présents qui par leur nombre témoigne de l'intérêt qu'ils portent aux activités et au développement de la Fédération qui ne vit que de l'activité de ses membres.

Cette vie de l'association est propice aux débats, comme le montre le nombre important de CA et de COPIL réunis en 2016. Le travail s'est essentiellement bâti autour de l'organisation des assises et une professionnalisation des activités de la Fédération.

- AG 2016 : 17 mars 2016

- CA 2016 : 14 janvier ; 19 mai ; 16 juillet et 15 septembre

- CA 2017 : 12 janvier

- COPIL : 19 mai ; 29 août (restreint- technique) ; 15 septembre ; 25 novembre à Strasbourg ; 12 janvier 2017 + les formes restreintes de réunions in situ.

Un certain nombre d'interventions ont été faites au nom de la FNADAC. C'était, entre autres, l'occasion de porter le message préparatoire des Assises et en même temps de réseauter (ETS à Lyon, formation à l'ENSSIB, Ministère, Plateforme Culture en Territoires à Aix, rencontre à Avignon organisée par la FNADAC, Université Paris-Dauphine, rencontre nationale des agences culturelles territoriales, Conseil de Paris, ...) Ce nombre croissant d'interventions marque l'intérêt que portent les partenaires à la parole de la FNADAC.

Un travail important a été réalisé sur le plan de la Communication de la Fédération : site internet, FaceBook, ...

2016 a été l'année de préparation des Assises, ce qui a représenté un gros travail, intellectuel, communicationnel, technique, stratégique, politique, financier... Cela a pris beaucoup de temps à beaucoup de membres.

L'organisation de ces Assises a aussi généré une dynamique sur le territoire et a initié des réunions de DAC dans le Gd Est, et dans le Grand Ouest.

Le président salue par ailleurs la qualité du travail de Coralie Pelletier, la chargée de mission de la FNADAC, qui, après une première mission de préparation de la rencontre à Avignon a accompagné la préparation des Assises. Par son travail, Coralie Pelletier a fait gagner en relations, en temps et en rapidité. Elle a réalisé un travail administratif important, avec entre autres, l'obtention de la capacité à recevoir des dons et à produire des rescrits fiscaux. Sur le plan de la communication, elle a assuré le suivi du site internet, l'élaboration des communiqués de presse et la prépa des rencontres.

La reprise de l'administration de l'association s'est poursuivie avec les changements de banque, d'adresse de l'association et la publication au JO.

Le président remercie la secrétaire, Anne Flore de Valence, dont le travail de suivi des compte-rendu des CA était indispensable pour les dossiers de demande de subventions.

Le président remercie la trésorière Sylvie Mollereau pour son travail du suivi financier dans la préparation et le suivi des Assises.

Le dossier finances des assises 2014 a été finalisé.

En pré-bilan des assises 2017, on peut noter que l'ensemble des dossiers de demande de subvention a été réalisé et notifié.

Bilan assises participants > Globalement l'assemblée est majoritairement féminine, et une majorité des personnes présentes sont des DACs. La répartition géographique est assez uniforme. Le niveau de collectivité le plus représenté est de loin la commune, ensuite (bien après) le département.

Rapport moral et d'activités :

Validation à l'unanimité des présents et représentés

Bilan financier 2016

Sylvie Mollereau, trésorière de la Fédération, fait un état des cotisations et présente le rapport financier.

En mars 2017, toutes les cotisations des Associations pour l'année 2016 ont été réglées. La trésorière demande aux associations de régler leurs cotisations 2017 d'ici septembre 2017.

2011 : 195 adhérents
 2012 : 214 adhérents
 2013 : 305 adhérents
 2014 : 305 adhérents
 2015 : 238 adhérents
 2016 : 234 adhérents
 2017 : 227 adhérents

COMPTE DE RÉSULTAT :

FNADAC			
COMPTE DE RESULTAT 2016			
			06/01/17
CHARGES		PRODUITS	
Fonctionnement		Ressources Propres	
Documentation	7,50 €	Cotisations 2016	1 600,00 €
Frais bancaires	89,64 €	Fonds associatif	1 000,00 €
Assurance	85,51 €		
Frais postaux	14,30 €		
Fournitures et divers	1,00 €		
Frais de missions et de représentation		Subventions ASSISES	
Transport	2 106,90 €	ville de Strasbourg	27 000 €
Hébergement	446,85 €		
Restauration	216,66 €	Partenariat	
Assises 2017		CASDEN	8 000 €
Charges constatées d'avance	27 000,00 €		
Communication		Produits financiers	169,35 €
Charte graphique	420,00 €		
Support de communication	264,00 €		
Formation et livret pour utilisation site	1 766,40 €		
Réception	185,79 €		
Prestations			
Rencontres Avignon	149,40 €		
Chargé(e) de missions	4 514,00 €		
TOTAL	37 267,95 €	TOTAL	37 769,35 €
Bénéfice	501,40 €	Déficit	
RESULTAT	37 769,35 €	RESULTAT	37 769,35 €

La subvention de la ville de Strasbourg a été versée en amont, ce qui a facilité le règlement de toutes les dépenses des Assises.

Les frais de mission sur 2016 sont un peu élevés, mais c'était pour la préparation des Assises. Bénéfice de 501,40€ pour l'année 2016.

BILAN FINANCIER :

FNADAC			
			14/02/17
BILAN FINANCIER 2016			
ACTIF		PASSIF	
Actifs immobiliers		Capitaux propres	
Immobilisations corporelles	0,00 €	Fonds associatifs	38 954,62 €
		Résultats	501,40 €
Actifs circulants			
Créances	5 152,00 €	Charges constatées d'avance	
disponibilités	61 373,22 €	Assises 2017	27 000,00 €
		Frais de mission	69,20 €
TOTAUX	66525,22	TOTAUX	66525,22

Le Bilan financier s'élève à 66 525,22€.

Sur une année, en dehors des Assises, on est donc autour de 10 000€ de dépenses.

La question est de savoir s'il y a une marge de progression. La cotisation restant à 7€ par membre des différentes associations constitutives de la FNADAC, il reste la possibilité de rechercher du mécénat, comme avec la CASDEN.

On a donc des capacités budgétaires. À voir comment on les capitalise.

Ce matelas financier est lié à une organisation très rigoureuse des Assises 2014 et à une plus grande professionnalisation.

Bilan financier :

Validation à l'unanimité

L'Assemblée Générale donne quitus au Conseil d'Administration pour la gestion de l'année 2016.

Budget prévisionnel 2017

Le Budget 2017, année d'Assises, s'élève à hauteur de 212 335€.

Claude Lechat de l'ASDAC soulève la question de savoir si on ne peut pas généraliser la participation financière des associations.

Anne Flore de Valence, de PACADAC, souligne que toutes les associations n'ont pas les mêmes moyens financiers.

FNADAC			
BUDGET PREVISIONNEL 2017			
			15/05/17
CHARGES		PRODUITS	
Fonctionnement			
Frais bancaires	100 €	Ressources Propres	
Assurance	90 €	Adhésions 2017	1 550 €
Frais postaux	50 €	Fonds associatif	9 343 €
Fournitures et divers	100 €	Produits financiers	135 €
Documentation	50 €	Inscriptions assises	40 000 €
		Participation des associations	5 000 €
Frais de missions et de représentation	1 500 €		
Communication			
Hébergement site internet	600 €	Subventions	
		Ministère de la Culture	30 000 €
Réception	438 €	Ville de Strasbourg	27 000 €
		Région Grand Est	15 000 €
Actions		Département Bas Rhin	5 000 €
Rencontre Thématique	300 €		
Chargé(e) de missions	1 300 €		
Assises 2017			
Prestation des intervenants OPC	30 000 €	Partenariat	
Frais organisation et communication OPC	15 000 €		
Prestation OPC	32 000 €	Casden	4 000 €
Prestation des intervenants CNFPT	15 000 €	CNFPT	15 000 €
Prestation service extérieur	15 500 €	ACA	24 000 €
Prestation Organisation ACA	28 000 €	OPC	17 600 €
Communication	1 500 €		
Edition des actes	2 000 €		
Frais restauration	48 000 €		
Assurances	100 €		
Achats et fournitures	500 €		
Hébergement organisation	900 €		
Déplacement organisation	500 €		
Frais postaux	100 €		
		Prestations en nature	
Contributions		Prestations en Nature Strasbourg	8 707 €
Bénévolat	10 000 €	Bénévolat	10 000 €
Prestations en nature	8 707 €		
TOTAL	212 335,00 €	TOTAL	212 335,00 €

Budget 2017
Budget adopté à l'unanimité

Bilan provisoire des Assises 2017 – pré-bilan moral et financier

À ce jour, l'état budgétaire des assises s'élève à 184 000€.

Toutes les dépenses ont été réglées, sauf pour l'OPC à qui ont déjà été versés 10 000€

Dépenses 110 982

Reste à payer à l'OPC : 49 000 €

Pour l'OPC, a été demandée une distinction analytique de

- Ingénierie
- Coût des intervenants, hébergement

Reste la provision pour les Actes, la mission de Coralie Pelletier et l'Agence Culturelle d'Alsace.

En termes de recettes, la Fédération a reçu toutes les notifications de subventions

Coproduction de l'ACA : 24 000 €

Coproduction de l'OPC : 17 000 €

Fonds propres : 5 000€ de fonds associatif.

Participation des Associations, en fonction de ce qui avait été annoncé par chacune des associations, à savoir :

- CRAC : 400€
- ASDAC : 1200€
- Culture et départements : 3000€
- ADDACARA : 500€

Bilan des Assises - Réflexion sur la capitalisation / valorisation des Assises

Le bilan réalisé en COPIL le jour même est annexé au compte-rendu de l'AG.

Pour Christine Picquart, de PACADAC : Contenus et qualité des intervenants extérieurs et le choix des thématiques d'ateliers étaient en adéquation avec les questions que les DAC se posent ; Le rythme était soutenu et elle aurait souhaité que cela puisse être approfondi. On note un décalage entre la demande d'ateliers ouverts et le cadre très scolaire.

Pour Sophie Latapie, d'ADDACARA, les Assises étaient dans leur ensemble trop formatées OPC : sur les 61 intervenants, 8 sont particulièrement vus dans la sphère grenobloise ; (réponse F. LAFOND, le chiffre indiqué montre donc qu'il n'en est rien... et qu'il a été parfois plus facile de trouver dans le réseau OPC – moins de 10 intervenants... - en dernière minute lors d'un désistement d'un intervenant)

Par ailleurs, on observe une distorsion entre le nombre de participantes, 58%, et le nombre d'intervenantes, 33%.

Pour Nicolas Cardou, d'ANDACRE, les Assises de la FNADAC sont désormais un rendez-vous important dans le débat des politiques culturelles en France. Nous sommes les seuls à être organisés et à proposer une rencontre qui permette la confrontation et de nourrir le débat lié aux politiques publiques qu'on mène.

Il y a les BIS et les Assises de la FNADAC.

Il reste que le format était très commun, vu dans les différentes réunions professionnelles. On devrait plutôt tendre vers la méthodologie proposée par la 27^e région.

Nicolas Cardou émet des critiques à l'égard de la dernière intervention avec les politiques.

Pour Vincent Bourgues, de Culture et Département, très bon accueil des participants mais il regrette qu'on ait été un peu entre nous. Il faudrait qu'on arrive à sortir de l'entre soi. Comment réinjecter la transversalité que nous mettons en œuvre dans nos métiers ?

Très peu d'élus.

61% de DAC
39% de non DAC

Pour Francis Gélén, de Culture et Département, il serait important d'avoir une étude d'impact auprès des participants. Comment les assises ont été vécues ? Cela nous donnerait une force d'analyse plus forte.

Pour Claude Lechat, de l'ASDAC, intérêt de travailler les réseaux interprofessionnels de manière plus fine et plus régulière. La structuration professionnelle permettra de tisser des liens avec d'autres réseaux professionnels (notamment des élus).

Le président redit l'importance de la relation aux élus.

Capitalisation des Assises / Prospectives

Impacts

Création d'une association de DAC dans la Région Grand Est et une autre est en cours de création dans le Grand Ouest.

Enquête des publics – réflexion sur un questionnaire plus à vocation prospective pour les prochaines assises.

Publication

Depuis plusieurs Assises, des Actes ont été produits, papier ou numérique.

Pour le président, on peut produire des Actes mais il faut réfléchir à de nouveaux modèles de restitution.

Les Assises ont lancé des thèmes : réfléchir à comment ces thèmes peuvent être déclinés.

Proposition d'un système de petites thématiques qui seraient diffusées par mail ou sur le site. Cela permettrait de ne pas figer le propos et de maintenir le lien avec les DACs. Il faut définir notre besoin. Il y a un modèle infographique en plus du modèle rédactionnel.

Il y a sur les thématiques des ateliers une évolution qui implique qu'on ne fige pas les idées. Cela consiste en une sorte de veille qui semble intéressante et qui relève sur ces thématiques fortes des missions. Exemple pour le Tiers lieu.

Bruno Lonchamp, d'ADAC GVAF propose des « Assises permanentes ». Cela ouvrirait des perspectives pour les Assises à venir. Chantier pour rendre vivante les rendus. Flash sur des thématiques d'actualité ou des thématiques de fond.

Pour Nicolas Cardou, d'ANDACRE, la forme rédactionnelle n'est pas forcément à évacuer tout de suite. La question de la temporalité est posée : si on ouvre ça, il faut que l'on fixe dans le temps. La réflexion sur le fait que les associations s'investissent dans les thématiques pose question car toutes les associations ne peuvent pas s'engager. Il souligne la situation difficile de l'ANDACRE : ils ne savent pas si l'association va survivre.

Pour David Poncet de DACDOC, cela fait 10 ans que la FNADAC existe sur les temps d'Assises. Il y a une vie dans les temps entre les Assises. Il faut occuper les espaces d'interstices. Les Assises permettent de se rencontrer et permettent une visibilité importante en interne au réseau des DACs et en externe.

Pour François Pouthier, de Culture et Département, il est important d'avoir un objet, le plus rapidement possible car beaucoup de demandes : on ne peut pas couper à la production d'une matérialité, les gens attendent les actes. Éléments à transmettre. On peut produire en plus des éléments plus graphiques.

Faire du lien entre les associations locales et la FNADAC. Ce type de travail n'aura pas de durée, c'est le temps que les associations se donnent pour travailler avec la FNADAC. En plus de ça, on peut se donner un moment (fixé dans le temps) pendant lequel les associations travaillent avec la FNADAC pour approfondir les thématiques.

Pour Francis Gélén : restitution des agences culturelles territoriales. Outil d'une vingtaine de pages, uniquement numérique. Pas une rédaction dans le sens formel du terme. Mais les rapporteurs avaient été briefés avant sur les contenus dont on avait besoin pour la restitution.

Pour Marina Cavallès du CRAC, un retour numérique semble pertinent. Un objet numérique avec les contenus, les grands items permettrait d'être la base de futurs travaux pour les associations. Les participants étaient très en attente d'exemples. Mises en pratique de nos membres : mettre les associations au travail. Sur le fond, tout le monde a porté un item de travail que l'on va continuer à porter. Cela ferait des Assises un point de départ.

Pour Laurence Dupouy-Veyrier, de l'ASDAC, cela témoigne d'une volonté collective d'aller plus loin dans les réflexions. Garder le cadre posé pour les assises et aller plus loin. Le lien à la documentation est très apprécié par les réseaux.

Pour Claude Lechat, de l'ASDAC, l'outil du site internet peut être mis en œuvre pour mettre en avant les tableaux de la FNADAC. Mettre en avant le travail de la FNADAC, et capitaliser aussi politiquement.

- qui pour piloter l'idée d'une forme de restitution ?
- que faire avec l'OPC ? quels moyens ?

Pour Sylvie Mollereau, de DACDOC, sur le rédactionnel il faut un soutien ; les mieux placés seraient l'OPC.

Pour Frédéric Lafond, président, on produirait donc

- Une infographie numérique collaborative sur le site, alimentée par les associations (avec des référents identifiés) +
- 20 pages d'actes en PDF (essentiel) +
- Mettre vidéo/ son sur le site internet.

Ces 3 éléments, ces 3 outils font restitution dont 1 est à alimenter par les associations notamment, ce qui permettra de nourrir l'infographie.

Un Comité qui prend en charge la formalisation de cette communication ?

Pour Bruno Lonchamp, d'ADAC GVAF, si on imagine une vie entre les Assises, il faut une chargée de mission.

Projet d'activité 2017 : Discussion sur les orientations générales et actions pour la fin 2017

Comment la FNADAC se donne les moyens de professionnalisation et comment la FNADAC dialogue, réseaute avec les différents partenaires ?

Structuration de la communication, coordination, partenaires financiers.

Quels sont les moyens ? Nécessité d'une permanence pour mettre en place le projet.

Salariat ?

Chargée de mission ?

Danger qu'on n'ait pas les épaules financières dans la durée pour embaucher quelqu'un et assurer la continuité.

Quels leviers économiques mettre en place ?

À la question de savoir comment sont structurées les autres fédérations professionnelles, la réponse collective est une subvention annuelle du Ministère.

Pour Isabelle Piot, d'ADDACARA, il lui paraît difficile que la FNADAC s'engage sur un salariat.

Pour Nicolas Cardou, d'ANDACRE : sur le plan stratégique, éthique, le salariat est idéal. Mais il faut prendre les choses dans le bon ordre, il faut des garanties avant l'embauche : une subvention régulière du ministère, pour avoir une assise technique. Soit on prend un CDI (stabilité de relations institutionnelles) soit un ensemble de prestataires freelance.

Pour Frédéric Lafond, il faut aller chercher des moyens pérennes pour structurer la professionnalisation. Le salarié n'est pas un représentant, mais un exécutant.

Quelles sont les structures qui peuvent nous aider ? Chercher ces garanties, c'est développer un projet fort de professionnalisation. On a des fonds CASDEN. Il faut les subsides étatiques.

Pour Bruno Lonchamp, il faut mettre en place un plan d'action pluriannuel avec une prospection vers une professionnalisation de fédération professionnelle.

Pour Francis Gélin de Culture et Département : il faut une professionnalisation ; sur 12 mois une feuille de route très fine, les Assises ne sont pas le seul objectif de la structure. Mise en forme des outils et du langage. Démarche de sollicitation des partenaires. Moyens de financer dans un cadre maîtrisé.

Pour Claude Lechat, d'ASDAC, on ne se poserait pas la question si on n'avait pas de réserves. Première expérimentation est une tentative. C'est pour lui la condition sine qua non de la survie de la FNADAC.

Pour David Poncet, de DACDOC, la continuité de la FNADAC passe par la professionnalisation si on en veut pas se retrouver à 9 mois des prochaines Assises et ne pas savoir où l'on va. Les conditions de ce salariat sont à étudier. La position du salarié peut être de travailler à la structuration économique du poste. David se propose de travailler à un nouveau modèle économique.

Pour Francis Gélin, de Culture et Département, il faut un vote. Une feuille de route et un budget ; un engagement économique. Voté au bureau de septembre, mais on s'engagerait aujourd'hui sur le principe d'étude.

Pour Isabelle Piot d'ADDACARA, on n'est pas là pour faire des réserves financières. On a les ressources pour s'engager sur une mission d'un an, ce qui est confirmé par la trésorière.

Frédéric : on peut travailler en phasage ; on structure un poste dans les missions ; il accompagne à la levée de fond. Grâce à une professionnalisation, on a un plan d'action ; en ayant un plan d'action, on a des missions pour un professionnel.

Objectif de présenter en CA en septembre : budget, profil...

Actions avec les associations des territoires

Comment améliorer, redensifier les relations avec les territoires ?

Comment développer une culture FNADAC de territoire ? Est-ce qu'en 2018, la FNADAC aidera à porter des actions ?

Question de mettre en place des outils très concrets de travail entre la FNADAC et les territoires.

Comment aider les territoires à se structurer, tout en tenant compte des différences de territoires ?

Quel temps FNADAC entre les Assises ?

Pour le Président, la FNADAC produit à partir des infos des associations. Il faut estampiller des outils. Le meilleur moyen de dire à quoi ça sert la FNADAC, c'est de montrer des outils.

Pour Marina Cavallès, du CRAC, une partie du travail des associations est de produire des contenus, ceux-ci seront pratico-pratiques. Sur ce contenu, l'objectif c'est de continuer à l'alimenter derrière.

Pour le président, travail sur les temps politiques forts et c'est maintenant. Il faut aller voir le Ministère de la culture mais pas seulement celui de la culture.

Pour Claude Lechat, de l'ASDAC, la priorité est l'accompagnement de la structuration des entités Grand Est et Grand ouest. Par ailleurs, on est aujourd'hui légitimes de demander à la Ministre de la culture un entretien. Il faut être audible.

Pour Nicolas Cardou, de l'ANDACRE, l'importance aujourd'hui que revêt la FNADAC implique qu'elle soit présente aux temps de visibilité publique forts (Avignon, BIS). On est devenu un réseau puissant (bien mais pas assez). Si on veut revendiquer une activité permanente de la fédération, il faut deux ou trois piliers identifiés comme des éléments stables de la vie d'association : vie des associations ; relations aux territoires ; continuité de la réflexion de fond notamment au moment des Assises ; ressource. Il faut donc formaliser un livrable.

Proposition de PLAN D'ACTION – 3 phases pour cadrer le travail structurel

- PHASE 1 :

- mettre à jour le dossier de présentation (formaliser un livrable pour présenter l'activité FNADAC en permanence)
- construire un plan d'action global + rétroplanning

validation CA septembre

- PHASE 2 :

- chiffrer un poste pour l'année 2017 - 2018
- recherches de financements

- PHASE 3 :

- permanence, ouverture d'un poste stable (2018 – 2019)

Conclusion de l'Assemblée Générale

La FNADAC fait le choix de se lancer dans un travail de structuration permanente de son activité.

Pour le travail permanent, structuration d'un calendrier systématique (AVIGNON, ETS, Assises, 2 rencontres régionales) – outil calendaire.

Poser les bases d'un fonctionnement, d'une relation politique, d'une permanence.

Souhait des associations pour participer aux va-et-vient entre FNADAC et les associations de territoires. Le relais local. Rôle du permanent de redire ce qu'apporte la FNADAC sur les territoires.

Le président fait des propositions par mail aux membres du CA d'ici le CA de septembre.

Clôture de l'Assemblée Générale